

FORMATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE (AUXERRE-NEVERS-MAILLOT)

Référence : MA_DT89

Thématique : Ressources humaines - Apprentissage - Management

Objectif

Connaître la législation.

Acquérir des méthodes et des outils pédagogiques facilitant la transmission de savoirs.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- Connaître l'apprentissage et leurs acteurs
- Accueillir et intégrer l'apprenti dans l'entreprise
- Apprendre à évaluer l'apprenti
- Permettre au maître d'apprentissage : de réfléchir sur sa propre pratique, de définir les rôles et responsabilités du maître d'apprentissage

Lieux et dates

AUXERRE : Lundis 08/06 et 15/06/20

NEVERS : Lundis 15/06 et 22/06/20

AUXERRE : Lundi 14/09 et 21/09/20

NEVERS : Lundis 28/09 et 05/10/20

MAILLOT : Lundis 09/11 et 16/11/20

Ce stage est délivré dans d'autres départements de la région, consulter [sur notre site les autres dates](#).

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle
- Effectif de 6 à 12 stagiaires
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage- Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs versent uniquement le droit d'inscription (75 euros)

Pour les autres publics, la CMA établit une demande de prise en charge auprès de l'OPCO de l'entreprise.

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques et les frais d'inscriptions (voir les conditions générales de vente).

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, contactez-nous au 03 81 21 35 06.

► Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

□

Délivré par:

- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 58 - CMA Formation Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - CMA Formation Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tarifs:

- Tout public - contact